

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

## **Association « Auprès du chêne argenté »**

Entre l'Association « Auprès du chêne argenté » et ses bénéficiaires Acheteurs

Sise au 16 Route de Montlaur, 31450 Donneville, immatriculée au Journal Officiel du 5 janvier 2019, sous le numéro SIRET 891 489 478 00018, représentée par M. FEZZANI Khaled en qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes.

L'association peut être jointe par email : [cheneargente31@gmail.com](mailto:cheneargente31@gmail.com)

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

### **PREAMBULE**

L'association « Auprès du chêne argenté » est éditeur de services à destination de bénéficiaires Acheteurs, entre autre par l'intermédiaire de son site Internet : <http://cheneargente31.wixsite.com/my-site>. La liste et le descriptif des services proposés par l'association peuvent être consultés sur le site susmentionné.

### **Article 1 : Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne ou non de Services proposés par le Vendeur.

### **Article 2 : Dispositions générales**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les ventes de Services et sont partie intégrante du Contrat entre l'Acheteur et le Vendeur. Elles sont pleinement opposables à l'Acheteur qui les a acceptées avant de passer commande.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet. Les CGV applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande. Ces CGV sont également consultables sur le site Internet de l'association à l'adresse suivante : <http://cheneargente31.wixsite.com/my-site>

L'association s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve, par la nécessité de validation de ces CGV. Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Vente liées à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Sauf preuve contraire, les informations enregistrées par l'association constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

### **Article 3 : Prix**

Les prix des produits vendus au travers du site Internet sont indiqués en Euros toutes charges comprises et précisément déterminés sur les pages de descriptifs des Services.

#### **Article 4 : Services**

Les caractéristiques essentielles des services et leurs prix respectifs sont mis à disposition de l'acheteur sur le site Internet de l'association et accompagne également le devis. Conformément à l'article L112-1 du Code de la consommation, le consommateur est informé des prix et des conditions particulières de la vente et de l'exécution des services avant toute conclusion du contrat de vente. Dans tous les cas, le montant total dû par l'acheteur est indiqué sur la page de confirmation de la commande. Le prix de vente du service est celui en vigueur indiqué au jour de la commande.

#### **Article 5 : Modalités de livraison**

Les services sont réalisés au domicile du bénéficiaire. Une option de réalisation du service est également possible en distanciel (téléphone ou visioconférence), ce choix est alors déterminé d'un commun accord et mentionné sur la commande du Service. Il donne droit à une réduction des tarifs comme mentionné sur le site de l'association.

#### **Article 6 : Paiement**

Le paiement est exigible comme suit :

- Pour une seule séance : en totalité à la commande,
- Pour cinq séances : à hauteur de cinquante pour cent à la commande (hors réduction), le reste dû à l'échéance des cinq séances
- Pour dix séances : à hauteur d'un tiers à la commande (hors réduction), d'un tiers à la fin de la cinquième séance, le reste dû à l'échéance des dix séances.
- Pour quinze séances : à hauteur de vingt-cinq pour cent (hors réduction), de vingt-cinq pour cent à la fin de la cinquième séance, de vingt-cinq pour cent à la dixième séance, le reste dû à l'échéance des quinze séances.

#### **Article 7 : Délai de rétractation**

Conformément aux dispositions de l'article L 221-5 du Code de la consommation, l'acheteur dispose du droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours à la date de la signature de la commande.

Le droit de rétractation peut être exercé en contactant l'association par mail ([chenargente31@gmail.com](mailto:chenargente31@gmail.com)) ou par courrier avec accusé de réception à l'adresse de l'association (16 Route de Montlaur, 31450 Donneville)

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, les paiements déjà effectués seront remboursés.

#### **Article 8 : Arrêt du service et remboursements**

En dehors d'un cas de force majeure (déménagement dont l'entrée en EHPAD, hospitalisation, perte d'autonomie rendant l'accompagnement non adapté, décès) condition donnant lieu à un remboursement au prorata des séances restant à être réalisées, sans pénalité, l'arrêt du service à la demande du bénéficiaire se fera par un remboursement au prorata du nombre de séances restant à être réalisées, déduction faite de 25 % du montant quel que soit le nombre de séances restantes. L'acompte ne sera pas remboursé en dehors d'un cas de force majeure.

En cas d'arrêt du programme à l'initiative de l'association « Auprès du chêne argenté, un remboursement au prorata des séances restant à être réalisées sera effectué auprès du bénéficiaire et calculé selon le ou les acomptes déjà réalisé(s).

**Article 9 : Réclamations et médiation**

Le cas échéant, l'Acheteur peut présenter toute réclamation en contactant l'association par mail ([chenargente31@gmail.com](mailto:chenargente31@gmail.com)) ou par courrier avec accusé de réception à l'adresse de l'association (16 Route de Montlaur, 31450 Donneville)

**Article 10 : Force majeure**

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

**Article 11 : Protection des données personnelles**

Conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Vendeur met en place un traitement de données personnelles qui a exclusivement pour finalité la vente de services définis au présent contrat. Pour rappel notre service est soumis au secret professionnel et les données fournies resteront strictement confidentielles.